

Les alertes précoces du « nouveau traité européen » TSCG. Maurice Baslé. Chaire Jean Monnet ad personam. Centre d'excellence Jean Monnet, Université de Rennes 1.

Fallait-il un nouveau Traité pour cela ? On laissera les juristes en débattre mais il y a du nouveau sous le ciel des traités européens avec le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'union économique et monétaire). C'est un nouveau système d'alertes au tableau de bord du pilotage de l'avion de la zone euro à 17. Les déséquilibres signalés par un clignotant rouge dans la marche en avant de l'Union seront deux clignotants majeurs aussi importants que les déficits publics : celui de l'évolution lorsqu'elle est trop en baisse des parts de marché à l'exportation et celui de la position extérieure (la position extérieure dressant l'inventaire de l'ensemble des créances et des dettes à court et à long termes du pays à l'égard du reste du monde).

Pour dire les choses encore plus clairement, ce seront deux déficits jumeaux qui sont mis à l'index. Celui des finances publiques qui reste depuis Maastricht et celui de nos relations extérieures. Il faut désormais aussi soigner notre commerce extérieur, trop d'importations sans doute d'énergie par exemple, nos insuffisances dans l'attraction de l'épargne mondiale ou bien les attitudes déloyales de ceux qui sont paradis fiscaux ou attracteurs un peu étranges des épargnants qui se cachent derrière les marchés (doit-on citer les pays intra-zone et les pays voisins qui jouent la concurrence fiscale sur les revenus du capital ou du patrimoine ?).

Un élément de la stratégie est entre les mains des entreprises, côté financement de l'économie. Les actionnaires doivent réinvestir avec fierté les profits massivement dans les outils industriels encore existants et être associés au redressement productif pour éviter que toute l'industrie se relocalise ou en Allemagne, ou à l'est ou dans des pays plus lointains. S'ils le font, ils doivent être détaxés ou moins taxés. Ceci serait un signal clair pour les autres parties prenantes de l'effort national. Les salariés du secteur privé doivent en bénéficiant d'un effet « éducation-expérience » augmenter la productivité et jouer la concurrence « hors cout ».

Le secteur public d'Etat et le bloc communal du secteur public local doivent monter en qualité de service à moindre frais (ceci s'appelle management de la performance publique).

Le signal donné par le TSCG doit être un vrai discours d'encouragement pour chacun à la réduction des deux déséquilibres (finances publiques, position extérieure). Que fera l'Allemagne quand elle ne pourra plus vendre à ses voisins ruinés ? Quand à l'harmonisation fiscale dans la zone euro, elle va de pair avec la construction de la démocratie en Europe, au niveau fédéral. Un système fiscal est une preuve de solidarité raisonnée entre tous ceux qui votent, les riches et les pauvres, qui ne peuvent s'ignorer, sauf à allumer la guerre sociale.